



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

UV J.S.P. 3

Module : INC



LSPCC :
Reconnaissance appartement
Ou
Ouverture de porte

Version 3



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Dans le cadre des missions relatives aux personnes ne répondant pas aux appels et/ ou les ouvertures de porte avec victime, l'emploi du LSPCC permet à un sauveteur d'accéder à un étage depuis un étage supérieur lorsqu'un MEA ne permet pas de faire cette mission.

Le chef d'agrès :

- ↳ Désigne le personnel,
- ↳ Indique le lieu de la reconnaissance ou de l'ouverture de porte ;
- ↳ Fixe les moyens d'accès : communications existantes, au moyen d'une échelle à mains.

Cette opération est effectuée par un BINOME.

L'installation du dispositif de descente est la même que pour l'opération de sauvetage par l'extérieur.

Le chef prendra du matériel supplémentaire afin de pouvoir travailler efficacement et en sécurité (OFD, détecteur de CO, etc.).



Rôle de chacun :



Chef :

- ↳ S'équipe du harnais.
- ↳ Vérifie le dispositif fait par l'équipier
- ↳ Raccorde la corde à son mousqueton
- ↳ Se munit d'un OFD, d'une radio et d'un détecteur de CO (si besoin)

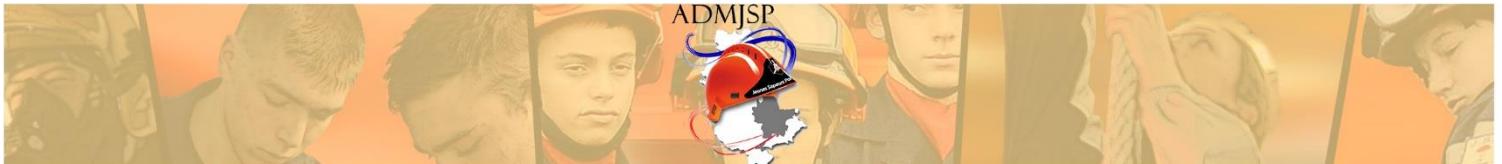
Équipier :

- ↳ Réalise l'amarrage sur ancrage structurel ou s'équipe du triangle d'évacuation
- ↳ Réalise le dispositif

Pour le passage au vide du chef d'équipe :

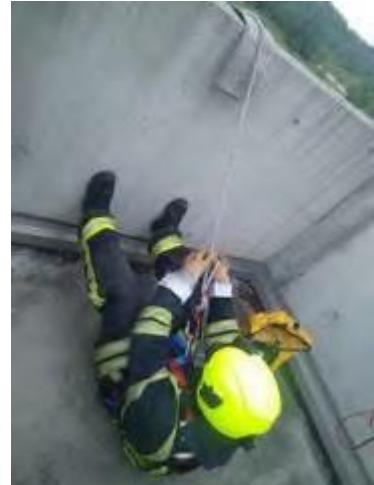
L'équipier

1. Point fixe Humain :



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITaine DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

- ↳ Se positionne correctement contre le mur (jambes à 90°)
- ↳ Maintient correctement et fermement le garant



La hauteur minimale entre le 8 descendeur et le point d'appui sur le passage dans le vide doit obligatoirement être supérieure ou égale à 20 cm

2. En cas de point fixe structurel / artificiel

L'équipier tient fermement le garant pendant le passage au vide du chef d'équipe



Ordres :

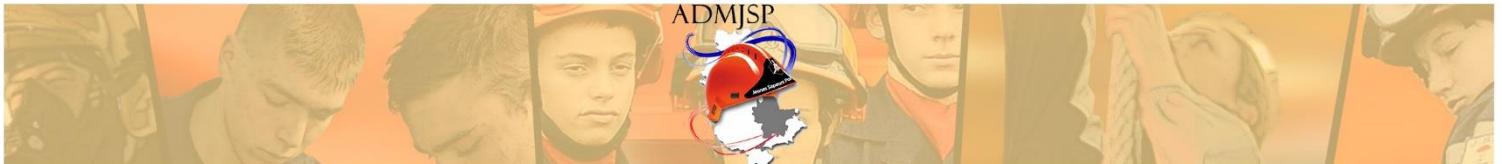
Les ordres pour permettre la descente du Chef : « **mou et halte** ».

Après avoir ouvert la fenêtre, il pénètre dans la pièce ou saute sur le balcon indique : « **laisser filer** ».

Lors de reconnaissance dans un appartement, ce dernier peut rester amarré durant la reconnaissance succincte de la première pièce.

En l'absence de risque, après avoir informé l'équipier chargé de l'assurance :

- ↳ Il se désolidarise du système,
- ↳ Fixe le mousqueton de la corde sur un point d'attache et,
- ↳ Poursuit sa reconnaissance.



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITaine DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

L'équipier si nécessaire réalise une clef d'arrêt (ou sur ordre du chef d'agrès ou du chef).

La reconnaissance d'appartement ou l'ouverture de porte effectuée terminée, le chef :

- ↳ Soit il sort de l'appartement par la porte,
- ↳ Soit il emprunte l'itinéraire inverse et se fait descendre au sol ou à un étage inférieur.

Cette mission requiert d'anticiper sur sa faisabilité (Itinéraire de sortie)

Dans l'impossibilité de descendre, le chef devra être remonté : La manœuvre est identique à la remontée d'une excavation. Le chef d'agrès et/ou le 2^{ème} binôme aide à le remonter.



APRES :

- ↳ Vérification et rangement dans le sac sur place,
- ↳ Vérification, entretien du lot de sauvetage par le responsable dès le retour au centre de secours.

